

## BEESKET FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros  
Siège social : 128 avenue Gabriel Péri, 91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS  
844 645 820 RCS EVRY

---

### DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

*(Article L 232-25 al. 2 et L 232-26 al. 2 du Code de commerce)*

#### LA SOCIETE :

Dénomination : BEESKET FRANCE  
Forme juridique : SAS  
Siège Social : 128 avenue Gabriel Péri, 91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS  
Immatriculation : 844 645 820 RCS EVRY

Représentée par la société MONTS FOURNIL, en sa qualité de Présidente,  
Elle-même représentée par Madame Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU, Directrice Générale Déléguée de  
la société MONTS FOURNIL,

#### DECLARE :

Que, la société GROUPE EUROEXCEL, Commissaire aux comptes, 3 rue du Faubourg Saint-Honoré à  
PARIS (75008), a, dans son rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de  
la Société en date du 22 mai 2024, certifié **sans réserve** que lesdits comptes sont, au regard des règles  
et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des  
opérations du dit exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à a fin de  
cet exercice.

Fait à Saint Jean de Monts  
Le 6 juin 2024



---

**MONTS FOURNIL**

**Président**

Représentée par Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU

**SAS BEESKET FRANCE**

# Comptes annuels

Exercice : 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Z', written over the text 'CERTIFIE CONFORME'.

128 Avenue Gabriel PERI

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Code Siret : 84464582000029 - APE : 7740z

Bilan

## BILAN ACTIF

	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 300	3 440	860	1 720
Concessions, brevets et droits similaires	52 738	2 871	49 867	87 897
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>57 038</i>	<i>6 311</i>	<i>50 727</i>	<i>89 617</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	837	544	292	412
Autres immobilisations corporelles	7 875	5 180	2 695	3 820
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>8 712</i>	<i>5 725</i>	<i>2 987</i>	<i>4 232</i>
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	33 301		33 301	33 300
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>33 301</i>		<i>33 301</i>	<i>33 300</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>99 051</b>	<b>12 036</b>	<b>87 015</b>	<b>127 149</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<b>Créances (3)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	34 827		34 827	
Autres créances	70 448		70 448	5 140
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>105 275</i>		<i>105 275</i>	<i>5 140</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	79 746		79 746	191
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>79 746</i>		<i>79 746</i>	<i>191</i>
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>185 021</b>		<b>185 021</b>	<b>5 331</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>284 072</b>	<b>12 036</b>	<b>272 036</b>	<b>132 479</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

## BILAN PASSIF

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé : 37 000	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(3 191)	(37 313)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>13 949</b>	<b>34 122</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>47 758</i>	<i>33 809</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>47 758</b>	<b>33 809</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		2 365
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>2 365</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	171 268	54 527
<i>Total dettes financières</i>	<i>171 268</i>	<i>54 527</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 482	40 649
Dettes fiscales et sociales	20 527	1 130
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>53 010</i>	<i>41 778</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>224 278</b>	<b>96 306</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>272 036</b>	<b>132 479</b>

**SAS BEESKET FRANCE**

# Comptes annuels

Exercice : 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Z', written over the text 'CERTIFIE CONFORME'.

128 Avenue Gabriel PERI

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Code Siret : 84464582000029 - APE : 7740z

# ANNEXE

## MONTS-FOURNIL

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : article 9 & 11 , décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2023 dont le total est de 272 035 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 13 948.40 € .

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/04/2024.

#### \* Activité de la société :

- L'activité exercée est la promotion, la mise en place, la gestion et le développement de toutes enseignes, réseaux de distribution intégrée, en franchise, concession, licence de marque.

#### Faits caractéristiques de la société :

La société Monts Fournil a acquis à la société EOL EXPANSION 3330 parts de la société BEESKET FRANCE en date du 30 septembre 2023.

La société EOL EXPANSION a consenti un abandon de compte courant de 52 000 € au profit de la société BEESKET FRANCE.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition augmenté des frais d'acquisitions des titres. Ces derniers sont amortissables sur 5 ans. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Changement de méthode

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2023	Augmentations	
		Réévaluations courant 2023	Acquisitions courant 2023
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement	4 300		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 897		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>92 197</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	837		
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	5 875		
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 000		
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>8 712</b>		
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	33 300		1
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	<b>33 300</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>134 209</b>		<b>1</b>

	Diminutions		Valeur brute fin 2023	Valeur d'origine
	Virements courant 2023	Cessions courant 2023		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement			4 300	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		35 159	52 738	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>		<b>35 159</b>	<b>57 038</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			837	
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements et amgt divers			5 875	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier			2 000	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			<b>8 712</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			33 301	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>			<b>33 301</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>35 159</b>	<b>99 051</b>	

## AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	2 580	860		3 440
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		2 871		2 871
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<b>2 580</b>	<b>3 731</b>		<b>6 311</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	425	120		544
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
- Installations générales, agencements, amén. divers	3 183	839		4 022
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	873	286		1 159
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<b>4 480</b>	<b>1 245</b>		<b>5 725</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 060</b>	<b>4 976</b>		<b>12 036</b>

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	2 365				2 365	
<i>Sous total provisions pour risques</i>	2 365				2 365	
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 365</b>				<b>2 365</b>	
<b>Provisions pour dépréciation</b>						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 365</b>				<b>2 365</b>	
Dont dotations et reprises d'exploitation					2 365	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

## ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	34 827	34 827		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 142	10 142		5 140
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	60 306	60 306		
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>	<i>105 275</i>	<i>105 275</i>		<i>5 140</i>
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>105 275</b>	<b>105 275</b>		<b>5 140</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	32 482	32 482			40 649
Personnel et comptes rattachés	4 857	4 857			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 960	4 960			
Impôts sur les bénéfices	3 600	3 600			
Taxe sur la valeur ajoutée	6 054	6 054			1 130
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	1 056	1 056			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	171 268	171 268			54 527
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>224 278</b>	<b>224 278</b>			<b>96 306</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	370			370	100,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
<b>Total</b>	<b>370</b>			<b>370</b>	

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SARL BOPEREST	37 000		100	33 301	33 301					

## BEESKET FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros  
Siège social : 128 avenue Gabriel Péri, 91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS  
844 645 820 RCS EVRY

---

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 :

#### DEUXIEME RESOLUTION

##### *Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 13 949 euros, que, conformément à la proposition du Président, elle décide d'affecter de la manière suivante :

- A concurrence de 697,45 euros au compte *Réserve légale*, qui passe d'un montant nul à un montant de 697,45 euros ;
- Le solde, soit la somme de 13 251,55, au compte *Report à nouveau*, lequel passe d'un montant de – 3 191 euros à un montant de 10 060,55 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 47 758 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Fait à Saint Jean de Monts  
Le 17 mai 2024



---

**MONTS FOURNIL**

**Président**

Représentée par Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU

## BEESKET FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros  
Siège social : 128 avenue Gabriel Péri, 91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS  
844 645 820 RCS EVRY

---

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,  
Le 6 juin,  
A 12 heures,

Les associées de la société BEESKET FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros, divisé en 3 700 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société MONTS FOURNIL, ZAC du Clousis, 18 rue des Essepes à SAINT JEAN DE MONTS (85160), sur convocation du Président, régulièrement adressée à chaque associée le 17 mai 2024 par tout procédé de communication écrite conformément aux stipulations de l'article 22.1 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

La société GROUPE EUROEXCEL, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée le 17 mai 2024 par lettre recommandée avec demande d'avis de réception conformément aux dispositions des articles L 823-17 et R 823-9, al. 1 et 3 du Code de Commerce, est excusée.

L'Assemblée est présidée par la société MONTS FOURNIL, elle-même représentée par Madame Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de l'Assemblée, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions.

En conséquence, l'Assemblée est, conformément aux stipulations des articles 22.3 des statuts, régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associée,
- La copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Les statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont, conformément aux stipulations de l'article 22 des statuts, été régulièrement adressés aux associés QUINZE (15) jours au moins avant la date de la réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approbation des charges non déductibles et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation desdites conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Quelques observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## PREMIERE RESOLUTION

### *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approbation des charges non déductibles et quitus à la Gérance*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (*bilan, compte de résultat et annexe*), tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admise dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

## DEUXIEME RESOLUTION

### *Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 13 949 euros, que, conformément à la proposition du Président, elle décide d'affecter de la manière suivante :

- A concurrence de 697,45 euros au compte *Réserve légale*, qui passe d'un montant nul à un montant de 697,45 euros ;
- Le solde, soit la somme de 13 251,55, au compte *Report à nouveau*, lequel passe d'un montant de - 3 191 euros à un montant de 10 060,55 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 47 758 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

## TROISIEME RESOLUTION

### *Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés, étant précisé que chaque intéressé n'a pas pris part au vote relatif à la convention le concernant.*

## QUATRIEME RESOLUTION

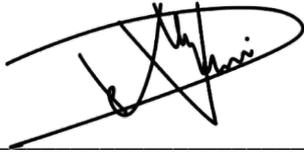
*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

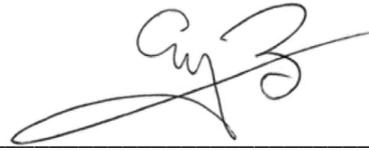
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.



---

**EOL EXPANSION**

Représentée par Laurent DEL VECCHIO



---

**MONTS FOURNIL**

Représentée par Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU

## BEESKET FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros  
Siège social : 128 avenue Gabriel Péri, 91700 SAINTE GENEVIEVE-DES-BOIS  
844 645 820 RCS EVRY

---

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024

#### RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 :

##### DEUXIEME RESOLUTION

##### *Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 13 949 euros, que, conformément à la proposition du Président, elle décide d'affecter de la manière suivante :

- A concurrence de 697,45 euros au compte *Réserve légale*, qui passe d'un montant nul à un montant de 697,45 euros ;
- Le solde, soit la somme de 13 251,55, au compte *Report à nouveau*, lequel passe d'un montant de - 3 191 euros à un montant de 10 060,55 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 47 758 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

#### VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2024 :

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

CERTIFIE CONFORME



---

MONTS FOURNIL

Président

Représentée par Sylvia TOUBOULIC BARRETEAU